

Publié le 06/06/2024



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 13 mai 2024 s'est réuni à Arles le 29 mai 2024 à 09 h 00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 17 membres sur 23, soit 72 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Bernard ARSAC

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Mandy GRAILLON représentée par Patrick DE CAROLIS, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Christelle AILLET représentée par Pierre RAVIOL, Frédéric GIBERT représenté par Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON

Assistaient à la séance : Jacques NOU, Didier HONORE, Gaël HEMERY, François LETOURNEUX, Sandrine ANDREANI, Alexandra MATUSCAK, Olivier BRIAND, Sandrine KIRAMARIOS, Nicolas WECK, Estelle ROUQUETTE, Magalie GORCE, Muriel CERVILLA, Christophe FONTFREYDE, Magali BLANC, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

Comité syndical du 29 mai 2024
Délibération n° CS-2024-039

REÇU EN PRÉFECTURE

le 29/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0529-CS_2024_039

DÉLIBÉRATION N°CS-2024-039

Objet : approbation du rapport d'activité 2023 Eau et Milieux aquatiques

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,

Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,

Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,

Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,

Vu la délibération n°01 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, et notamment l'article 6.2

➤ Considérant

- Que le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue (SMG-PNRC) met en œuvre les missions définies à l'article R.333-1 du Code de l'Environnement et les décline au travers de sa charte,
- Que chaque année, il met en œuvre des actions afin de répondre à ses objectifs,
- Que l'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue fait l'objet d'un rapport d'activité global annuel et de rapports d'activité ciblés par action,
- Qu'en 2023, la mission Eaux et Milieux Aquatiques a réalisé des actions contribuant à l'amélioration des connaissances et à l'animation du territoire,
- Que ce rapport sert également de justificatif à l'appui de l'obtention de dotations ou de subventions,
- Qu'un rapport d'activité 2023 a été établi,
- Qu'il revient à l'assemblée délibérante d'examiner ce rapport,

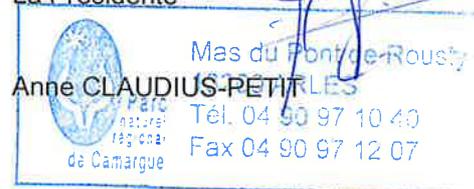
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'approuver le rapport d'activités Eau et Milieux Aquatiques 2023,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente



Parc naturel régional

de

Camargue



Mission « Eau et milieux aquatiques »

Rapport d'activités 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 29/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20240529-CS_2024_039

Sommaire



1. Thème 1 : Contrat de delta Camargue – Mise en œuvre du bilan final du Contrat de delta	4
1.1 Production du bilan final du Contrat de delta Camargue.....	
1.2 Recommandations pour la construction d'un futur outil de gestion de l'eau.....	
2. Thème 2 : Décliner le Plan Rhône sur le delta Camargue	8
2.1 Améliorer l'évacuation des eaux / ressuyage de l'île de Camargue	
2.2 Suivi des projets portés par les ASA	
3. Thème 3 : Réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques	10
4. Thème 4 : Organisation et animation de la CEDE	12
4.1 Organisation et animation des réunions de la CEDE	
4.2 Bilan de la situation hydrologique de l'année 2023	
4.3 Discussion sur la future gouvernance de la CEDE et son évolution	
5. Thème 5 : Missions transversales.....	15
5.1 Réunions de service « Eau, biodiversité, développement rural » et pôle Eau	
5.2 Participation au fonctionnement du Parc de Camargue	
5.3 Communication et sensibilisation sur la gestion de l'eau en Camargue	
5.4 Participation aux instances régionales	
5.5 Réunions du personnel du Parc.....	
5.6 Réunion d'échanges sur l'eau et les milieux aquatiques – appropriation des enjeux du territoire et de ses acteurs	

Parc naturel régional de Camargue
Rédaction et mise en page : Maëlys MARAGE

Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Rappels sur la mission « Eau et milieux aquatiques » du Parc naturel régional de Camargue

Dès 1998, le Parc naturel régional de Camargue a affirmé dans sa charte son engagement pour une gestion globale et concertée de l'eau sur le territoire camarguais. Cette volonté d'agir en faveur de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques s'est accentuée avec la création de la mission « Eau et Milieux aquatiques ». Cette mission s'exprime dans la Charte du Parc révisée en 2011, à travers l'ambition 1 « Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique ».

Le partage d'informations et la concertation avec les différents professionnels et usagers de la Camargue ont permis de faire émerger progressivement une démarche de gestion concertée de l'eau reposant sur des engagements contractuels. Ainsi, en 2012, le Contrat de delta Camargue 2012 – 2017 a été signé par les différents porteurs de projets et les partenaires financiers afin de lancer sur le territoire du Parc un programme d'actions concerté pour une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques. Ce contrat a été prolongé par une deuxième phase qui s'est déroulée de 2017 à 2019. Depuis la fin de la mise en œuvre de la phase 2 du Contrat de delta, la production du bilan final du Contrat de delta est une forte attente du territoire afin de construire le futur outil de gestion globale de l'eau.

La mission « Eau et Milieux aquatiques » pour cette année 2023 se regroupe autour de cinq grands thèmes :

- L'animation et la mise en œuvre du bilan final du Contrat de delta
- La déclinaison du Plan Rhône à l'échelle du delta
- Assurer la remise en route de la mission « Suivi de l'eau et des milieux aquatiques »
- L'organisation et l'animation de la Commission Exécutive de l'eau (CEDE)
- Participer au fonctionnement du Parc et intégrer les politiques territoriales et nationales dans les grands objectifs du Parc

Depuis le départ de la chargée de mission « Eau et Milieux aquatiques » Magali PUECH en mars 2022, une nouvelle chargée de mission a été recrutée en décembre 2022. L'année 2023 a donc été une année d'appropriation du territoire et de ses acteurs autour des grands enjeux de l'eau par la chargée de mission. La stratégie de l'eau au sein du Parc naturel régional de Camargue a été revue avec l'arrivée, en mars 2023, d'un nouveau directeur, Christophe FONTFREYDE. Une réorganisation interne des services du Parc a vu le jour avec la production d'un nouvel organigramme avec dans celui-ci la création d'un pôle Eau au sein d'un nouveau service appelé service « Eau, Biodiversité et ruralité ». Durant l'année 2023, le directeur du Parc a pris par intérim le poste de Chef de service « Eau, Biodiversité et ruralité » ainsi que le chef du pôle Eau.

1. Thème 1 : Contrat de delta Camargue – Mise en œuvre du bilan final du Contrat de delta

1.1 Production du bilan final du Contrat de delta Camargue

Pour rappels, les objectifs généraux du Contrat de delta étaient :

- de contribuer au bon état écologique et chimique des masses d'eau de la Camargue en réduisant les pollutions d'origine domestique et agricole,
- d'améliorer la connaissance et la gestion de la ressource en eau,
- de préserver et restaurer les milieux aquatiques continentaux et marins.

Ces objectifs ont été déclinés via les sept orientations spécifiques ci-dessous :

- Améliorer la connaissance et le suivi du milieu,
- Gérer la ressource en eau,
- Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique,
- Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine agricole,
- Agir pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques,
- Soutenir une gestion intégrée du littoral et du milieu marin,
- Sensibiliser le public à l'eau en Camargue et conforter la gouvernance locale dans le domaine de l'eau

Grâce aux engagements de chacun des partenaires, un grand nombre d'opérations ont été menées durant les deux phases du Contrat de delta. Le bureau d'études SEPIA CONSEILS SAS a été recruté, début décembre 2022, pour assurer le bilan final du Contrat de delta et sa restitution en fin d'année 2023.

Le marché public comprenait les lots suivants :

Lot n°1 : Bilan et synthèse

- Bilan de la phase 2 du Contrat de delta 2017-2019
- Synthèse du Contrat de delta Camargue depuis 2012

Il s'agit du bilan technique et financier avec l'avancement des actions pour chaque orientation du contrat, leur coût et l'origine des financements, tout en montrant et expliquant l'écart avec le prévisionnel.

Ce lot évaluera le fonctionnement du contrat avec notamment le point de vue des acteurs du territoire camarguais sur les différentes orientations et leur appropriation de la démarche.

Lot n°2 : Prospective

Il s'agira dans cette prestation de réaliser une médiation/concertation avec les acteurs du territoire afin de mettre en exergue les points cruciaux à envisager dans un prochain outil de GIRE en Camargue qui comble les attentes du territoire en matière de gestion intégrée de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.

Pour des questions de respects des délais pour la restitution de l'étude en novembre 2023, et d'aspects financiers, le lot n°2 – partie médiation et concertation des acteurs du territoire n'a pas été effectuée en 2023.

Afin de s'appropriier les différentes actions inscrites dans les deux phases du contrat de delta, les principaux maîtres d'ouvrages du Contrat de delta ont été rencontrés par la chargée de mission « Eau et milieux aquatiques » dès son arrivée afin de bénéficier de leurs connaissances et expériences du territoire et faire le point sur leurs attentes face au bilan du contrat de delta.

Chronologiquement, plusieurs réunions se sont déroulées :

- **02/12/2022** : réunion en visioconférence pour le calage de l'étude « Bilan du contrat de delta » avec le bureau d'études SEPIA CONSEILS SAS
- **14/12/2022** : réunion sur le fonctionnement du Comité de delta et sa remise en route avec Catherine BALGUERIE-RAULET (représentante du Parc au sein du comité de delta)
- **17/01/2023** : réunion d'échanges avec les Amis du Marais du Vigueirat – Leïla DEBIESSE (Conservatrice des Marais du Vigueirat) et Grégoire MASSEZ (Conservateur des Marais de Meyranne) sur le contrat de delta et les enjeux de l'eau en Camargue
- **14/03/2023** : réunion d'échanges avec Alain DERVIEUX – ancien président du Comité de delta
- **30/03/2023** : COTECH du Contrat de delta – réunion de lancement de l'étude du bilan final du contrat avec les principaux financeurs du Contrat et le directeur du Parc
- **17/04/2023** : réunion d'échanges avec le CPIE au sujet des actions inscrites dans le contrat de delta
- **27/07/2023** : réunion du Comité de delta Camargue au Mas du Pont de Rousty. A noter que le comité de delta ne s'était pas réuni depuis 2019. L'ordre du jour de la réunion comportait : l'élection du Président du Comité de delta parmi les élus du collège des collectivités territoriales ; l'état d'avancement du bilan final du contrat de delta ; la création d'un comité technique ad'hoc pour le suivi du bilan final. Lors de ce Comité de delta, Catherine BALGUERIE-RAULET a été élue présidente du Comité de delta.
- **28/07/2023** : réunion d'échanges entre la direction du Parc et Alain DERVIEUX, ancien président du Comité de delta
- **12/09/2023** : entretien qualitatif avec le bureau d'études SEPIA et le Parc de Camargue (ancien président de comité de delta, directeur, agents du Parc ayant été présents durant les 2 phases du contrat)
- **26/09/2023** : réunion du Groupe de travail ad'hoc pour le suivi du contrat de delta avec 8 acteurs du territoire volontaires
- **27/09/2023** : réunion de restitution des entretiens réalisés par le bureau d'études SEPIA auprès des principaux maîtres d'ouvrages du contrat de delta
- **11/10/2023** : réunion d'échanges avec le chef de service eau de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône (membre du groupe de travail ad'hoc) autour du Contrat de delta
- **14/11/2023** : échanges avec la présidente du Comité de delta – Catherine BALGUERIE-RAULET en mairie d'Arles en vue de la préparation du prochain comité de delta
- **15/11/2023** : réunion du Comité de delta – Présentation du bilan final du Contrat de delta en présence du bureau d'étude SEPIA CONSEILS SAS.



Figure 1 : Restitution du bilan final du Contrat de delta – 15/11/2023

Le tableau ci-dessous reprend les principaux points forts et les pistes d'amélioration relevés au cours de l'élaboration du bilan du Contrat de delta :

Points forts	Pistes d'amélioration
<p>Des acteurs mobilisés pour faire des actions.</p> <p>Des moyens dédiés au contrat par la grande majorité des structures.</p> <p>Des données de suivis qui existent.</p>	<p>Besoins d'une stratégie, d'une vision commune à l'échelle du Contrat (du PNR). Eviter le « catalogue d'actions ».</p> <p>Besoins d'harmonisation et de coordination des suivis réalisés et de valorisation des résultats.</p> <p>Besoin de consolider l'ingénierie financière du programme d'actions afin d'assurer son financement.</p> <p>Besoin d'une animation en continu sur les enjeux de l'eau.</p>

Le bilan final du Contrat de delta sera présenté et validé en Comité syndical du Parc de Camargue, courant de l'année 2024.

1.2 Recommandations pour la construction d'un futur outil de gestion de l'eau

Suite à l'évaluation du bilan final du Contrat de delta, plusieurs éléments peuvent être recommandés pour la construction d'un futur outil de gestion de l'eau :

- Construire un projet commun permettant d'avoir une démarche cohérente (actions coconstruites entre tous les acteurs avec une réelle stratégie pour éviter un « catalogue d'actions », mise en place d'un protocole commun de suivi de l'eau et des milieux aquatiques entre tous les acteurs pour disposer d'une méthodologie et données homogènes),
- S'appuyer sur la future révision de la Charte du PNR de Camargue (les enjeux de l'eau face au changement climatique y seront clairement identifiés),
- S'assurer de la cohérence des moyens mobilisés pour assurer la bonne mise en œuvre des actions (prendre en compte la capacité d'autofinancement des structures et de la bonne compréhension des critères d'éligibilités des financeurs),
- Clarifier l'articulation des compétences sur le territoire (articulation et clarification de l'exercice de la compétence GEMAPI portée par le SYMADREM).

L'année 2024 sera consacrée à une appropriation par les acteurs du territoire de ce bilan et à la réflexion sur les suites à lui donner. La Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du PNRC pourrait être le lieu des réflexions. Cette commission semble très adaptée pour mener une concertation ainsi que l'adhésion des acteurs du territoire à se saisir d'un nouvel outil.

2. Thème 2 : Décliner le Plan Rhône sur le delta Camargue

2.1 Améliorer l'évacuation des eaux / ressuyage de l'île de Camargue

Au cours de l'année 2023, plusieurs réunions ont eu lieu :

- **12/01/2023** : réunion d'échanges avec le SYMADREM – son directeur Thibaut MALLET et son président Pierre RAVIOL sur la compétence GEMAPI et son articulation avec le Parc de Camargue
- **19/01/2023** : réunion de présentation des travaux du pertuis de la Fourcade – dossier porté par le SYMADREM. Ces travaux consistent au doublement de la capacité de ressuyage du pertuis de la Fourcade, l'automatisation des vannes et à la création d'une passe à poissons et une passe à anguilles
- **27/03/2023** : Réunion de présentation du diagnostic préalable à la stratégie du littoral du SYMADREM à l'ensemble des agents du Parc
- **03/04/2023** : Echanges avec le directeur du PNRC et la DDTM13 – Plan Rhône et articulation des compétences GEMAPI sur le département et travaux du pertuis de la Fourcade
- **09/06/2023** : COPIL du SYMADREM sur les travaux du pertuis de la Fourcade
- **02/10/2023** : Visite terrain chez l'agriculteur impacté par le projet de décorsetage du petit-Rhône

La chargée de mission accompagnée des agents du service « Eau, biodiversité, ruralité » ont été mis à contribution pour proposer un avis technique au Comité syndical du Parc afin que ce dernier émette un avis sur les projets d'envergure ci-dessous :

- Avis sur les seuils de fermeture de la passe à poissons et de la passe à anguilles du projet de reconstruction du pertuis de la Fourcade, ouvrage présent sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Suite à la présentation du projet par la chargée de mission, le Comité syndical du Parc de Camargue a décidé d'émettre un avis de principe favorable à la reconstruction du pertuis de la Fourcade, de recommander qu'un scénario complémentaire soit étudié dans lequel la continuité écologique serait assurée à 80 % en évaluant les conséquences de ce scénario en matière d'entrée de sel dans le Vaccarès, et enfin a décidé de ne pas se positionner sur le fonctionnement de la future passe à poissons et de la future passe à anguilles dans l'attente de la présentation du scénario suscité (Délibération N°CS-2023-061).
- Avis relatif au projet de décorsetage limité des digues en rive droit et en rive gauche du petit-Rhône. Suite à la présentation du projet par la chargée de mission, le Comité syndical du Parc de Camargue a décidé d'émettre les remarques suivantes : à ce stade de par la complexité du dossier, aucun avis éclairé n'est possible. Cependant, le comité syndical du Parc souhaite que plusieurs scénarii lui soient présentés dans le respect de la procédure « éviter, réduire, compenser ». Il demande également que pour chaque scénario soit présenté à minima les avantages et les inconvénients en matière de prévention et lutte contre les inondations ; prévention et lutte contre la salinisation de la Camargue ; gestion des apports sédimentaires (Délibération N°CS-2023-093).

2.2 Suivi des projets portés par les ASA

Au cours de l'année 2023, plusieurs comités de suivi des projets ont eu lieu :

- **13/12/2022** : Comité de suivi ASA du Fumemorte – Lancement de l'étude Fournelet

Cette étude pilote consiste à l'amélioration de la qualité des eaux de drainage en sortie du Canal du Fumemorte par la création d'un bassin de sédimentation et un système de phytoremédiation des eaux. A ce jour, seules les études réglementaires, scientifiques et techniques sont en cours pour l'évaluation de la faisabilité du projet Fournelet. Le site pilote permettra de valider l'efficacité de la réduction des phytosanitaires après passage dans le système de sédimentation puis dans les phragmites.



Figure 2 : Projet Fournelet porté l'ASA du Canal de Fumemorte

- **02/02/2023** : Echanges avec la directrice du Syndicat Mixte de Gestion des ASA du Pays d'Arles (SMGAS) sur le lien PNRC/ASA et articulation des actions du SMGAS avec le Contrat de delta
- **14/09/2023** : Réunion autour de l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) France 2030 pour soutenir le projet Fournelet porté par l'ASA du Fumemorte. La chargée de mission a été mise à contribution pour présenter le projet au Comité syndical du Parc. Le Comité syndical du Parc a décidé de faire partie du groupement porté par l'ASA du Canal de Fumemorte dans le cadre de la réponse à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires – 3^{ème} vague » ; de donner mandat à l'ASA du Canal du Fumemorte pour engager juridiquement le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue et agir en son nom dans les limites du cahier des charges signé (Délibération N°CS-2023-091).
- **18/12/2023** : Comité de suivi – étude pilote du projet Fournelet porté par l'ASA du Fumemorte

3. Thème 3 : Réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques

Pour rappel, pour mener à bien la mission « suivi de l'eau et des milieux aquatiques », un travail de réflexion avait été initié en concertation avec les partenaires du réseau de suivi et un groupe de travail avait été formé en interne, constitué du chargé de mission SIG Philippe ISENMANN, la chargée d'étude scientifique Claire TETREL, la chargée de mission eau Marie GRANIER et la chargée d'étude réseau de suivis Aurélie LASSUS-DEBAT. La mission « Suivi de l'eau et des milieux aquatiques » s'est achevée en 2019 avec le départ de la chargée d'étude Aurélie LASSUS-DEBAT. Afin de porter à nouveau la mission « suivi de l'eau et des milieux aquatiques » en 2023, il était prévu qu'un élève alternant soit recruté et soit encadré par la chargée de mission eau et milieux aquatiques. Pour des raisons financières, l'élève a été recruté en stage de deux mois.

Chronologiquement, plusieurs réunions se sont tenues afin d'engager à nouveau une réflexion sur le suivi de l'eau et des milieux aquatiques :

- **19/12/2022** : échanges avec la SNPN RNNC sur le réseau de suivi de l'eau et milieux aquatiques (points de suivi, protocole) – et études en cours sur le territoire
- **19/01/2023** : réunion en visio avec l'Agence de l'eau (Cécile ZYS) – Echanges sur le réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques – stratégie à mettre en œuvre
- **21/02/2023** : échanges téléphoniques avec Julien DUGAS – élève en 2ème année de BUT Génie biologique, recruté en alternance puis en stagiaire de 2 mois pour le suivi de l'eau et des milieux aquatiques
- **02/03/2023** : réunion en visio avec PIXSTART – société qui développe l'outil « Waterwatch », outil de suivi de la qualité de l'eau à partir de l'imagerie satellitaire
- **07/03/2023** : échanges téléphoniques avec Emilie LAURENT (Technicienne hydrologie Tour du Valat) autour des sondes de niveaux d'eau situées au niveau du Pertuis de la Fourcade, fonctionnement de l'interface web et point partage des données
- **14/03/2023** : échanges en présentiel avec un technico-commercial de la société HANNA Instruments en prévision de l'achat d'un multiparamètre – sonde mesurant les paramètres suivants : pH/rédox, EC/turbidité, OD, T° et achat de salinomètre pour le service de gestion des espaces naturels
- **29/03/2023** : réunion pour la création de l'observatoire de la salinité à l'échelle de la Réserve de Biosphère de Camargue
- **12/04/2023** : point avec la cheffe de pôle « Eau et développement rural » sur l'arrivée de Julien DUGAS, futur stagiaire au sein du Pôle
- **17/04/2023** : accueil de Julien DUGAS

- **24/04/2023** : échanges avec Philippe ISENMANN sur le SIT Eau et le réseau de suivi de l'eau et des milieux aquatiques
- **03/05/2023** : échanges sur le suivi de l'eau et des milieux aquatiques avec Patrick RIGAUD – Technicien hydraulique EMSC. Sortie terrain dans les EMSC pour mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du site
- **15/05/2023** : échanges avec la SNPN RNNC autour du projet de Flux Maximum Admissibles (FMA) sur le Vaccarès
- **15/06/2023** : échanges avec le président de l'ASCO Corrège Camargue Major autour de la construction d'un diagnostic partagé de la qualité de l'eau entre les acteurs principaux de Camargue
- **11/07/2023** : échanges avec le Centre Français du Riz (CFR) autour de la construction d'un diagnostic partagé de la qualité de l'eau entre les acteurs principaux de Camargue
- **31/07/2023** : participation à la tournée « suivi FILMED » avec Silke BEFELD de la SNPN RNNC en vue de l'appropriation de la méthode de travail pour un futur suivi par le Parc en 2024

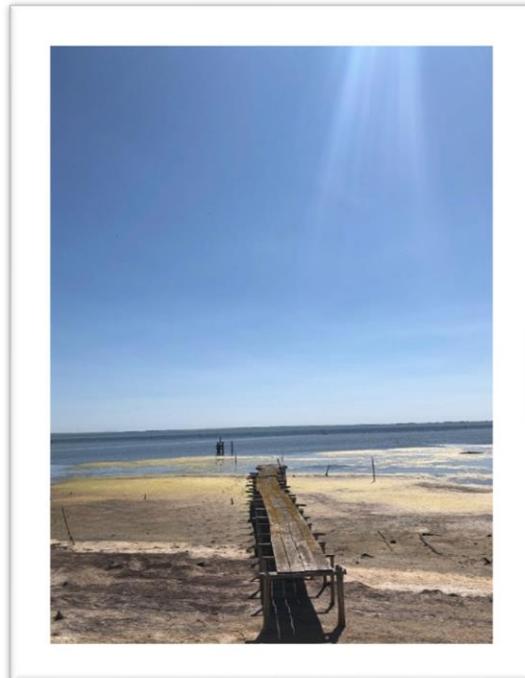


Figure 3 : Suivi FILMED lagune du Vaccarès – Juillet 2023

- **04/09/2023** : réunion en visio avec les partenaires du projet FMA en nutriments sur la lagune du Vaccarès (Tour du Valat, Agence de l'eau, SNPN RNNC)
- **22/09/2023** : échanges avec la SNPN RNNC autour de la construction d'un diagnostic partagé de la qualité de l'eau entre les acteurs principaux de Camargue

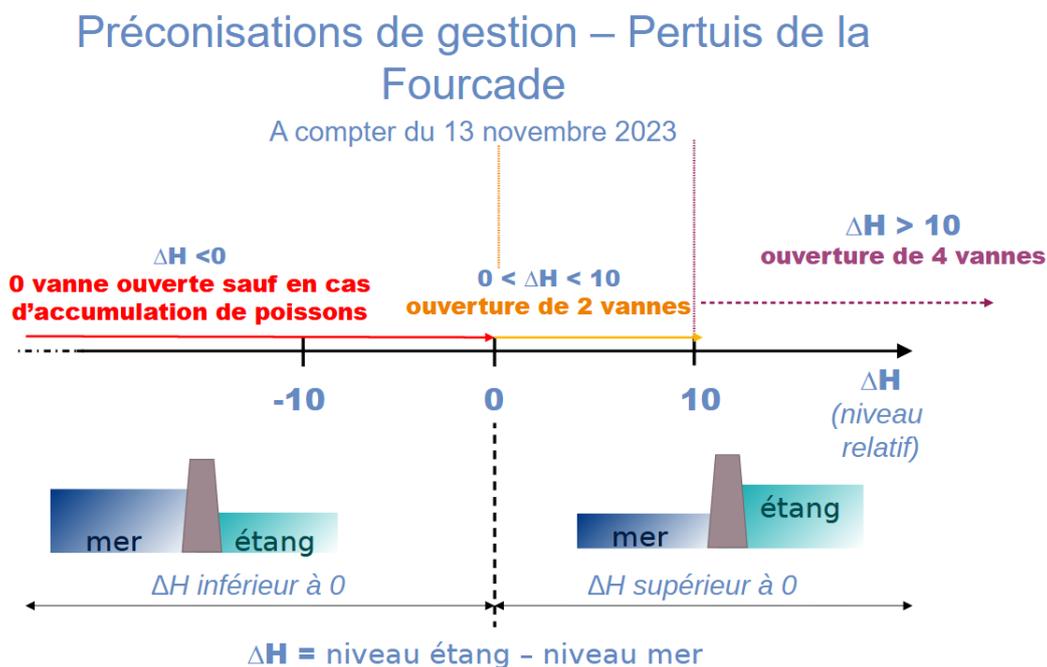
Thème 4 : Organisation et animation de la CEDE

4.1 Organisation et animation des réunions de la CEDE

Depuis l'arrivée en décembre 2022 de la chargée de mission Eau et Milieux aquatiques, quatre réunions de gestion courante se sont tenues :

- 12/12/2022 : Réunion d'échanges avec la Présidente de la CEDE, Marie THOMAS-CHABAS, chargée de mission eau et agriculture à la DDTM13, sur le fonctionnement de la CEDE et son contexte. Lieu : siège de la DDTM13, site d'Arles.
- 12/01/2023 : Réunion de la CEDE – Lieu : Mas du Pont de Rousty
- 13/04/2023 : Réunion de la CEDE – Lieu : DDTM13, site d'Arles
- 14/09/2023 : Réunion de la CEDE – Salle du Conseil municipal de la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- 13/11/2023 : Réunion de la CEDE – Lieu : DDTM 13, site d'Arles

Les préconisations de gestion votées par les membres de la CEDE lors de la dernière réunion de l'année 2023 sont présentées dans le schéma ci-dessous :



Durant l'année 2023, le niveau des étangs a été très largement inférieur à celui de la mer. A compter du 13 novembre 2023, les martellières du pertuis de la Fourcade sont fermées jusqu'à nouvel ordre sauf en cas d'accumulation de poissons.

4.2 Bilan de la situation hydrologique de l'année 2023

L'année 2023 est une année exceptionnelle en termes de pluviométrie. Le cumul pluviométrique sur l'année 2023 s'élève à 253 mm (station météo France de la Tour du Valat), soit un déficit pluviométrique de 57 % par rapport aux données historiques enregistrées depuis 1963.

Bilan des entrées et sorties d'eau au pertuis de la Fourcade, du 1er janvier au 31 décembre 2023 (calculs réalisés sur un total de 358 jours) :

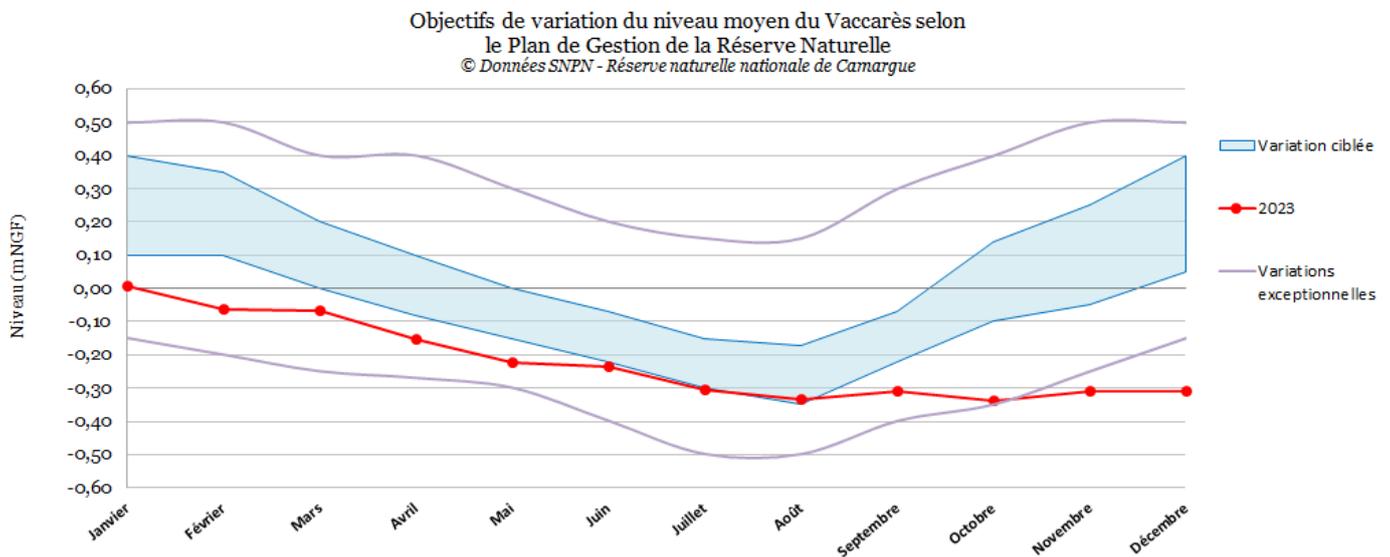
Site Fourcade (données issues de la Tour du Valat) :

- il est sorti environ -0.889 Mm3 des Impériaux vers la mer
- il est entré environ 0.070 Mm3 de la mer vers les Impériaux

Soit un bilan « entrée-sortie » d'environ -0.819 Mm3

- **Niveau moyen du Vaccarès**

Le niveau moyen du Vaccarès de cette fin d'année 2023 se situe autour de -0,31 m NGF, soit en dehors de la plage de variation ciblée dans le Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de Camargue.



- **Evolution des niveaux et de la salinité dans l'ensemble de l'hydrosystème**

Le niveau moyen dans les Impériaux en octobre 2023 se situait autour de -0,12 m NGF. Après quelques épisodes de Mistral, le niveau moyen des Impériaux a légèrement remonté et se situe à un niveau moyen de -0,08 m NGF en décembre 2023.

La salinité moyenne du Vaccarès en novembre 2023 est de l'ordre de 37,9 g/L et de 37,2 g/L en décembre 2023.

La salinité dans les Impériaux pour le mois de novembre 2023 est de 56,3 g/L et de 59,1 g/L pour le mois de décembre 2023. La salinité dans le système inférieur est de 52,6 g/L en décembre 2023. A noter qu'il y a un risque de surestimation de ces valeurs de salinité moyenne vue le niveau d'eau faible dans l'hydrosystème.

- **Stock de sel dissous**

La SNPN fait un bilan du stock moyen de sel dissous pour l'année 2023 dans l'ensemble de l'hydrosystème : il est de 3 746 779 tonnes. Le stock moyen de sel dissous dans le Vaccarès est quant à lui de 2 850 169 tonnes en 2023. On note une légère tendance à la baisse du stock moyen de sel dissous. Etant donnée les conditions de sécheresse, les résultats sont plutôt encourageants.

4.3 Discussion sur la future gouvernance de la CEDE et son évolution

Face à la gravité de la situation, plusieurs membres de la CEDE se sont interrogés sur la pertinence de la CEDE pour apporter des solutions d'urgence à court terme pour le territoire. Des solutions d'urgence pourraient être étudiées via la Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc sous validation du président de commission Jacques MAILHAN.

Lors des réunions, la DDTM13 a signalé que la CEDE n'a aucune obligation légale, cette instance n'est qu'informelle et consultative. Les futurs travaux réalisés par le SYMADREM impliqueront nécessairement une nouvelle gouvernance et donc une évolution de la CEDE. La DDTM13 n'aura pas vocation à manœuvrer cette future instance. La décision finale se fera en fonction des attentes du territoire.

Le SYMADREM pense qu'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) pourrait être envisagé sur le territoire.

5. Thème 5 : Missions transversales

Tout au long de l'année 2023, la chargée de mission « Eau et Milieux aquatiques » du Parc de Camargue a participé à diverses réunions :

5.1 Réunions de service « Eau, biodiversité, développement rural » et pôle Eau

- **30/03/2023** : échanges sur les missions eau et milieux aquatiques avec la cheffe de pôle « eau et développement rural » et le directeur
- **03/04/2023** : Echanges avec le directeur – stratégie pour développer la création d'une cellule Eau au sein du Parc
- **05/04/2023** : Echanges avec la cheffe de pôle Eau et développement rural autour de la recherche de financement via le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires « Fonds vert ».
- **17/04/2023** : Echanges avec les chefs de pôle « Biodiversité » et « Gestion des espaces naturels » au sujet du Fonds vert
- **19/05/2023** : Passage du pôle Eau sous la direction du Parc. Point Eau avec le directeur.
- **02/06/2023** : Réunion de Service Eau, biodiversité, développement rural
- **12/06/2023** : Réunion de service Eau, biodiversité et développement rural
- **26/06/2023** : Réunion de service Eau, biodiversité et développement rural
- **03/08/2023** : Point Eau avec la direction
- **07/08/2023** : Réunion service Eau, biodiversité et développement rural
- **05/09/2023** : Point Eau avec la direction
- **05/09/2023** : Réunion service Eau, biodiversité et développement rural
- **02/10/2023** : Réunion service Eau, biodiversité et développement rural
- **16/10/2023** : Réunion service Eau, biodiversité et développement rural
- **29/11/2023** : Réunion service Eau, biodiversité et développement rural

5.2 Participation au fonctionnement du Parc de Camargue

- **02/03/2023** : COTECH eau et milieux aquatiques (réunion interne au PNRC) avec les chefs de pôle Biodiversité, Eau et développement rural
- **26/04/2023** : Formation à l'utilisation de l'outil « EVA » interne au PNRC, outil permettant le suivi des actions et des financements
- **06/06/2023** : Intervention lors du Conseil syndical du Parc de Camargue
- **07/06/2023** : Réunion pour la construction de la feuille de route éducation du Parc
- **27/06/2023** : Conseil consultatif du Parc (Agora du Parc)
- **18/07/2023** : Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue

- **17/08/2023** : Echanges avec Jacques MAILHAN, président de la Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue
- **06/09/2023** : Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue
- **19/09/2023** : Intervention lors du Conseil syndical du Parc de Camargue
- **17/10/2023** : Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue
- **12/12/2023** : Commission « Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels » du Parc de Camargue

5.3 Communication et sensibilisation sur la gestion de l'eau en Camargue

- **05/04/2023** : Soirée « Tchatte » du Musée de Camargue au Domaine de Méjanès. Débat autour du Vaccarès
- **14/04/2023** : Réunion avec les partenaires du Festival ACTE « Agir en Camargue Territoire d'Eco-Acteurs » au Château d'Espeyran (Saint-Gilles, Gard) en vue de l'organisation d'une conférence sur l'eau à deux voies entre le SMGC et le PNRC
- **03/06/2023** : Intervention lors d'une conférence sur l'eau au festival ACTE en lien avec la chargée de mission SAGE de la Camargue gardoise
- **12/07/2023** : Formation à la visite de l'exposition temporaire du Musée « La Camargue entre deux eaux » par la Conservatrice du Musée de Camargue
- **19/09/2023** : Conseil d'orientation DECLIC – Projet Alpilles TV – création de courtes vidéos autour des enjeux de l'eau entre Alpilles et Camargue
- **28/09/2023** : Accueil d'étudiants en école d'ingénieur (ISARA). Visite de l'exposition temporaire sur l'eau et explication du fonctionnement hydraulique de la Camargue et échanges autour de la montée des eaux
- **13/10/2023** : Exposition Raw – Les deltas, laboratoires du changement – Abbaye de Montmajour
- **07/11/2023** : Accueil de lycéens – classe STAV. Visite de l'exposition temporaire sur l'eau au Musée de Camargue et explication du fonctionnement hydraulique de la Camargue
- **22/11/2023** : Accueil d'étudiants ingénieurs – AgroParisTech. Visite de l'exposition temporaire sur l'eau au Musée de Camargue et explication du fonctionnement hydraulique de la Camargue, enjeux de la préservation des anguilles

5.4 Participation aux instances régionales

- **07/06/2023** : Participation aux Etats régionaux de l'eau
- **27/06/2023** : Réunion en visio – Groupe de travail avec le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)
- **05/12/2023** : Accueil de l'animatrice RRGMA au sein du parc de Camargue. Présentation de l'exposition temporaire sur l'eau au musée de Camargue et visite du pertuis de la Fourcade et de l'étang du Vaccarès pour une meilleure compréhension des enjeux de l'eau en Camargue

5.5 Réunions du personnel du Parc

- **28/03/2023** : Participation à l'AG du COS du Parc
- **08/09/2023** : Journée de cohésion des agents du Parc organisée au domaine de la Palissade
- **15/12/2023** : Journée Comité Œuvre Sociale (COS) du Parc à la Manade Blanc

5.6 Réunion d'échanges sur l'eau et les milieux aquatiques – appropriation des enjeux du territoire et de ses acteurs

- **20/12/2022** : COPIL final du Plan de gestion des EMSC
- **10/01/2023** : Echanges avec Jean JALBERT – directeur de la Tour du Valat autour des enjeux de l'eau en Camargue
- **04/02/2023** : Journée mondiale des zones humides – Exposition du SAGE Camargue gardoise – Maison du Grand site de France de la Camargue gardoise
- **07/02/2023** : Formation « Le fonctionnement hydrologique des lagunes » - Pôle-relais lagunes, Lieu : Tour du Valat
- **13/02/2023** : Visite terrain des Marais de Tenque sur le site Natura 2000 « 3 Marais » en lien avec l'animateur Natura 2000



Figure 4 : Lauron de la Crau, résurgence de la nappe de la Crau

- **06/03/2023** : COTECH EMSC
- **22/03/2023** : Conférence partage de l'eau en Durance organisée par le CPIE
- **27/03/2023** : Réunion en visio de l'Interparc eau
- **28/03/2023** : Echanges sur le SAGE Camargue gardoise avec le SMCG – Nicolas BONTON et Anne-Line CUIILLERET (Chargée de mission SAGE).
- **29/03/2023** : COPIL de restitution de l'étude OSMOSE portée par le SYMCRAU

- **24/04/2023** : Réunion d'échanges avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) sur le projet de centrale osmotique sur le territoire du Parc
- **07/06/2023** : Réunion de présentation des travaux de l'état sur le changement climatique en Camargue
- **13/06/2023** : Echanges avec la référente régionale du Parc de Camargue autour des financements possibles
- **14/06/2023** : Echanges autour du Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de Camargue 2023 – 2027
- **19/07/2023** : Echanges entre la direction du Parc et l'Agence de l'eau
- **10/10/2023** : Réunion technique Apports en eau douce dans l'étang des Impériaux en lien avec le Conservatoire du littoral, le Conseil départemental 13, la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- **19/10/2023** : Réunion de concertation avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône sur les projets du Parc à la Palissade
- **10/11/2023** : Interparcs Eau – Site de la Thomassine Parc naturel régional du Luberon (Manosque)
- **23/11/2023** : Réunion de préparation de la table ronde des réseaux hydrauliques autour du Château d'Avignon avec le chef de service gestion des espaces naturels et Isabelle HENAULT (experte qualifiée sur l'eau de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer)
- **27/11/2023** : Animation de la concertation du site Natura 2000 « 3 marais » en aide à l'animateur Natura 2000 en vue du renouvellement de la convention d'animation du site
- **28/11/2023** : Echanges en visio avec l'Agence de l'eau sur les missions 2024 et le PGSZH
- **04/12/2023** : Inauguration des digues du Vigueirat
- **14/12/2023** : Table ronde des réseaux hydrauliques des secteurs du Château d'Avignon, Bardouine et de l'étang des Impériaux

REÇU EN PREFECTURE

le 29/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0529-CS_2024_039